

# Polynésie : réforme des institutions en vue

[ 08/09/10 - 01H00 - Les Echos - actualisé à 00:35:49 ]

Douze gouvernements et neuf présidents en six ans : la Polynésie est en proie à une instabilité institutionnelle quasi chronique à laquelle Marie-Luce Penchard veut mettre un terme. La ministre de l'Outre-mer a entamé lundi à Paris une semaine de concertation avec les principaux responsables politiques de la collectivité. A commencer par l'actuel président, Tong Sang, et adversaire d'Oscar Temaru, le leader indépendantiste, qui, lui, a refusé de se déplacer à Paris.

Trois ans après la loi Estrosi, qui aurait dû empêcher les alliances de circonstance et les « révolutions de palais » à répétition, une nouvelle loi organique est à l'étude pour permettre aux institutions polynésiennes de fonctionner normalement. Son texte pourrait être examiné en décembre au Conseil des ministres et déposé avant la fin de l'année. **C'est du moins le vœu du ministère de l'Outre-mer, déterminé à rendre la Polynésie enfin gouvernable et attractive à brève échéance. Au point que les nouvelles règles du gouvernement local pourraient s'appliquer dès la promulgation du texte, sans attendre les prochaines élections, prévues en 2013. La confusion qui règne au sein des institutions polynésiennes décourage en effet les investisseurs et exaspère une population dont le niveau de vie a reculé de 15 % depuis 2003.**

Marie-Luce Penchard, dans ce calendrier serré, pense pouvoir dégager un consensus autour des options avancées par le rapport du conseiller d'Etat, Jacques Barthélemy. Ainsi, pour rendre plus difficile le renversement du gouvernement local, toute motion de défiance ne pourrait être déposée qu'à la majorité absolue des membres qui devraient en être signataires et « *serait votée à la majorité des trois cinquièmes* ».

J. C., Les Echos